

ETUDE DE FAISABILITE DE L'INTEGRATION DE LA DIVULGATION DES DONNEES

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES AU GABON

Note de cadrage



Table des matières	
Approche méthodologique.....	3
Phase 0 : Démarrage de la mission	3
Phase 1 : Revue documentaire préliminaire des informations disponibles sur les systèmes de divulgation existant au Gabon	3
Phase 2 : Réunions et consultations avec les différentes parties prenantes en lien avec les systèmes actuels de divulgation au Gabon	3
Phase 3 : Identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données ITIE.....	4
Phase 4 : Diagnostic de l'existant	4
Phase 5 : Identification de tout obstacle susceptible d'entraver l'intégration de la divulgation des données	4
Phase 6 : Recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données ITIE et de l'intégration de leur divulgation	5
Phase 7 : Elaboration de la feuille de route et du plan d'action associés.....	5
Phase 8 : Rédaction du rapport de l'étude de faisabilité.....	6
Phase 9 : Présentation de l'étude de faisabilité au Groupe Multipartite	6
Chronogramme indicatif des activités	7
Programme de travail.....	7

Approche méthodologique

Nous avons pris en considération les spécifications de la mission à réaliser et nous avons établi, ci-après, un plan détaillé pour chaque phase de notre méthodologie.

Phase 0 : Démarrage de la mission

Nous entreprendrons une réunion d'ouverture avec les différents acteurs concernés et désignés (Groupe Multipartite et le Secrétariat Permanent de l'ITIE Gabon) sur l'opportunité d'intégration de la divulgation dans le cadre du rapportage ITIE ainsi que sur les autres aspects particuliers au cours d'une réunion d'ouverture au début de la mission.

Lors de cette réunion, nous présenterons les points critiques de la mission que nous estimons essentiels pour garantir la qualité de l'étude de faisabilité en vue d'anticiper sur les mesures à entreprendre par le Groupe Multipartite et par le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon.

Phase 1 : Revue documentaire préliminaire des informations disponibles sur les systèmes de divulgation existant au Gabon

Nous procéderons durant cette phase à un examen de l'état des lieux et du périmètre en collaboration avec le Groupe Multipartite et le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE.

Notre revue documentaire intègrera entre autres :

- ◆ le plan de travail triennal du Groupe multipartite afin de comprendre clairement les objectifs et le périmètre de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon ;
- ◆ les rapports annuels d'activités qui ont été préparés par le Groupe multipartite afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés vers l'atteinte de ces objectifs ;
- ◆ toutes les mesures prises par le Groupe multipartite pour donner suite aux recommandations issues des processus de rapportage et de Validation déjà effectués en vertu de l'ITIE ;
- ◆ le cas échéant, les Rapports ITIE et les rapports de Validation du pays (éventuellement) afin de pouvoir déterminer l'étendue et la situation du processus de déclaration ITIE au Gabon, ainsi que les domaines qui devront être améliorés ;
- ◆ les dispositions légales prévoyant la tenue de registres des sociétés, et les exigences en matière de déclaration des informations relatives à la propriété effective ; et
- ◆ les registres de sociétés qui existent dans le pays (aussi bien les registres des sociétés que les registres des détenteurs de licences), l'information qu'ils contiennent et leur accessibilité au public.

Phase 2 : Réunions et consultations avec les différentes parties prenantes en lien avec les systèmes actuels de divulgation au Gabon

Sur la base de la notre revue documentaire préliminaire et réunions de démarrage avec le secrétariat et le GMP de l'ITIE Gabon, nous organiserons des rencontres avec des parties prenantes pouvant intervenir dans la collecte, la divulgation et la fiabilisation des données ITIE au Gabon et afin de connaître leurs opinions et leurs préoccupations concernant l'intégration dans les systèmes gouvernementaux et corporatifs de la divulgation prescrite par l'ITIE ;

La liste des entités sera arrêtée en consultation avec le GMP de l'ITIE Gabon et un calendrier sera convenu pour les rencontres avec les points focaux des entités retenues. A ce stade, les parties prenantes préalablement identifiées se présentent comme suit :

- ◆ L'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;
- ◆ La Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- ◆ Le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- ◆ La Direction Générale des Mines et de la Géologie ; et

- ◆ La Direction Générale des Hydrocarbures ;
- ◆ La Direction Générale des Impôts ;
- ◆ La Direction Générale des Services du Trésor ; et
- ◆ Autres agences gouvernementales éventuelles à définir après la revue documentaire.

Phase 3 : Identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données ITIE

A travers notre revue documentaire et nos réunions bilatérales, nous identifierons le rôle des parties prenantes qui fera l'objet d'une analyse approfondie par nos.

Nous allons ainsi :

- ◆ Identifier les organismes gouvernementaux et les entreprises qui sont chargés du recueil et de la mise à jour des informations dont la divulgation est requise par la Norme ITIE (Exigences ITIE n° 3 et n° 4);
- ◆ Etablir si les systèmes gouvernementaux comportent des informations qui ne sont pas disponibles publiquement, mais qui pourraient aisément être publiées en ligne ;

Les structures et entités seront identifiées en fonction de leurs prérogatives et leurs capacités à mettre en place les actions prévues dans la note d'orientation. La désignation de ces entités sera validée avec le Groupe Multipartite et les points focaux des dites entités dans le cas où elles ne sont pas représentées au GMP. Cette cartographie des responsabilités permettra d'identifier les institutions les plus à même de collecter et de vérifier les données ITIE.

Phase 4 : Diagnostic de l'existant

Nous allons établir quelles informations dont la divulgation est requise par la Norme ITIE ont déjà été rendues publiques par des organismes gouvernementaux, en précisant sous quelle forme (p. ex., cadastres et registres en ligne, pages Internet du gouvernement sur les dispositions légales, fiscales et administratives applicables au secteur, etc.).

Nous établirons par la suite l'inventaire des données ont déjà été rendues publiques dans les rapports et sur les sites Internet des entreprises et envisager l'extension de ces divulgations.

Nous évaluons de l'existant établira :

- ◆ si les informations sont à jour, exhaustives (aux termes de la Norme ITIE) et fiables.
- ◆ Si les données sont diffusées par plusieurs sources publiques, évaluer leur concordance.
- ◆ Si les informations présentent des lacunes ou un manque de fiabilité.

Ces travaux de diagnostic permettront aussi de faire un inventaire des informations disponibles et de dresser un état des lieux du cadre juridique et institutionnel favorable à la divulgation systématique ainsi que des recommandations afin de lever d'éventuelles contraintes susceptibles d'entraver le processus.

Phase 5 : Identification de tout obstacle susceptible d'entraver l'intégration de la divulgation des données

Nous évaluons s'il existe des informations disponibles dans les systèmes gouvernementaux qui ne sont pas accessibles au public, mais qui pourraient facilement être publiées en ligne. Nous identifierons également tout autre obstacle à la mise à disposition publique des informations requises par la Norme ITIE dans les systèmes de déclaration gouvernementaux.

Sur la base des réunions et du diagnostic de l'existant, nous identifierons les autres obstacles à la diffusion publique des données requises en vertu de la Norme ITIE dans des systèmes gouvernementaux.

Lorsque des lacunes en matière d'information sont relevées ou lorsqu'il y a des préoccupations au sujet de la fiabilité des données, recommander des mesures pour combler ces lacunes, y compris l'amélioration de l'actualité, de l'exhaustivité, de la fiabilité, de la disponibilité et de l'accessibilité de l'information.

Les obstacles seront identifiés par rapport aux objectifs ultimes des exigences ITIE qui risquent de ne pas être atteints dont notamment la divulgation des données exhaustives et crédibles. Ces contraintes seront par la suite compilées et rapportées en conséquent.

Phase 6 : Recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données ITIE et de l'intégration de leur divulgation

Les actions seront identifiées à partir des objectifs spécifiques à l'intégration de la divulgation du rapportage ITIE. Les actions seront proposées sur la base de l'évaluation combinée du contexte des données ITIE au Gabon, des infrastructures existantes, des résultats des consultations et des meilleurs pratiques dans les pays de la sous-région.

Les actions seront proposées sur la base des axes suivants :

- ◆ Participation à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel favorable à l'intégration du rapportage ITIE ;
- ◆ des procédures de collecte adaptées permettant de rendre les données accessibles au public ;
- ◆ les besoins des parties déclarantes en termes de renforcement de capacités et de sensibilisation ; et
- ◆ les besoins de mise en place d'un système intégré sur les données ITIE conforme aux dispositions de la norme ITIE 2019.

Nous formulerons ainsi des recommandations sur la manière d'intégrer les informations financières requises dans les systèmes des entreprises et du gouvernement par exemple, en intégrant les données dans des cadastres de licences en ligne ou en incluant des bases de données ou des formulaires de déclaration sur les sites des organismes gouvernementaux, des entreprises et des instances nationales de l'ITIE.

En se fondant sur l'examen des Rapports ITIE (notamment l'importance des divergences et la solidité des procédures d'audit et d'assurance appliquées par les entreprises et les entités de l'Etat ayant participé au processus de déclaration ITIE), nous proposerons des options pour le rapprochement des données financières. Ces options pourront par exemple prévoir un rapprochement total (tel que prévu par le processus de déclaration ITIE « traditionnel ») ou la vérification ponctuelle de certaines transactions ou d'un pourcentage donné des transactions divulguées. Le consultant devra expliquer la logique de l'option recommandée.

Phase 7 : Elaboration de la feuille de route et du plan d'action associés

Sur la base de l'étude de faisabilité, nous proposerons une feuille de route pour l'intégration des divulgations ITIE, en tenant compte de l'Exigence 4.8 pour la déclaration ITIE en temps opportun. A partir des recommandations émises, nous établirons une feuille de route qui définira :

- ◆ les objectifs stratégiques à attendre ;
- ◆ les indicateurs marquant le succès de chaque étape ;
- ◆ les échéances réaliste proposé.

La feuille de route inclura ainsi les mesures nécessaires pour intégrer pleinement les divulgations dans les systèmes du gouvernement et de l'entreprise, les parties responsables, les délais, les besoins en ressources et en assistance technique. Lorsqu'un travail important est nécessaire pour rendre les données accessibles au public par le biais des systèmes gouvernementaux, la feuille de route proposera une approche étape par étape spécifiant que les informations peuvent provenir de sources existantes et que les informations qui devraient être partiellement ou entièrement collectées ou divulguées par le biais du processus de déclaration ITIE. Nous tiendrons compte de l'infrastructure existante au Gabon (par exemple, le niveau d'accès à Internet) et des meilleures pratiques internationales.

La feuille de route tiendra aussi compte de l'aspect crédibilité sur la divulgation des informations financières requises par la Norme ITIE (Exigences n° 4 et n° 5).

Phase 8 : Rédaction du rapport de l'étude de faisabilité

À la suite du diagnostic ci-dessus et la feuille de route, nous présenterons un projet de rapport d'étude de faisabilité qui détaille ces résultats au GMP afin qu'il puisse avoir un délai sera consacré pour la réception des commentaires écrits du Groupe Multipartite avant de procéder à la production de la version finale du rapport.

Une fois que le Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon aura commenté et validé le projet de rapport, le rapport final sera soumis dans les délais à convenir.

Phase 9 : Présentation de l'étude de faisabilité au Groupe Multipartite

Le rapport sera présenté par notre équipe aux membres du Groupe Multipartite. Cette session nous permettra de recueillir les avis et de lancer un débat entre des parties prenantes de l'ITIE ainsi que l'intégration en le plan de travail du Groupe Multipartite.

Chronogramme indicatif des activités

Programme de travail

N°	Nom	Avril				Mai					Juin			
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13
1	Etude de d'état des lieux de la divulgation des données et information ITIE au Gabon													
1.1	Démarrage de la mission	(a)												
1.2	Revue documentaire													
1.3	Réunions et consultations avec les différentes parties prenantes													
1.4	Identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données soumises par les entreprises													
1.5	Diagnostic de l'existant													
1.6	Identification de tout obstacle susceptible d'entraver l'intégration de la divulgation des données													
1.7	Recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données ITIE et de l'intégration de leur divulgation													
1.8	Elaboration de la feuille de route et du plan d'action associés													
1.9	Rédaction du projet de rapport de l'étude de faisabilité													
1.10	Présentation au Groupe Multipartite													
1.11	Rédaction du rapport final de l'étude de faisabilité incluant le plan d'action/feuille de route													

(a) Note de cadrage sur l'intégration des divulgations détaillant le calendrier d'exécution

(b) Projet de rapport de l'étude de faisabilité

(c) Rapport final de l'étude de faisabilité incluant le plan d'actions/feuille de route